

**Fiche préparatoire à la poursuite d'études à l'issue de la terminale CAP
vers une 1^{re} professionnelle (spécialité en cohérence avec le CAP préparé)**

La poursuite d'études en 1^{re} professionnelle est autorisée pour les élèves de Terminale CAP, dans un baccalauréat professionnel de même spécialité, sous réserve de l'obtention du diplôme et sur places vacantes après l'admission des élèves montants prioritaires.

> Consulter l'annexe : *Cohérence spécialités voie professionnelle – Poursuite d'études Tale CAP > 1^{re} PRO*

1. La famille exprime ses intentions de poursuites en 1^{re} professionnelle (spécialités).
2. Le conseil de classe émet un avis sur les spécialités demandées.
3. La famille formule les vœux définitifs d'affectation (spécialité + lycée) sur le dossier d'affectation.
4. L'établissement d'origine saisit les vœux d'affectation et les avis dans Affelnet Lycée, dans les délais impartis.

Identification de l'élève

NOM : Prénom(s) :
 Date de naissance : ☐ Fille ☐ Garçon INE :
 Classe suivie en 2025-2026 (intitulé complet) :
 NOM(S), prénom(s) du(es) représentant(s) légal(aux) :
 Adresse :
 Code postal : Commune : N° de téléphone :
 Adresse mail :

Intentions de la famille ou de l'élève majeur

Seules les spécialités pour lesquelles sont émis un AVIS « TRES FAVORABLE – FAVORABLE – SANS OPPOSITION »
peuvent faire l'objet d'une demande d'affectation.

L'avis défavorable est notifié si la spécialité n'est pas cohérente avec le CAP.

Dossier d'affectation >>> 3 VŒUX MAXIMUM, dans 2 spécialités de 1^{re} professionnelle

Spécialité demandée (intitulé complet) :

Avis circonstancié du conseil de classe sur la poursuite d'études :

- ☐ Très favorable
☐ Favorable
☐ Sans opposition
☐ Défavorable

Établissement(s) ciblé(s) :

Spécialité demandée (intitulé complet) :

Avis circonstancié du conseil de classe sur la poursuite d'études :

- ☐ Très favorable
☐ Favorable
☐ Sans opposition
☐ Défavorable

Établissement(s) ciblé(s) :

Date : Signature de l'élève : Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

Date : Signature du chef d'établissement d'origine ou de son représentant :